



## ASSEMBLEE DE QUARTIER BRANCAS

Date : 5 juillet 2017

Lieu : salle Jupiter

Présents : M. le Maire, Mme Marle, M. Hazard, M. Jiaume, Mme Pénin, Mme Huré

Absents : M. Poidevin, M. Scolan, M. Viennet, M. Lutz, Mme Gormezano, Mme Descours, Mme Mersier, Mme Torres

### Ordre du jour :

1. Introduction par M. le Maire
2. Questions sur le quartier
3. Allocution de M. le Maire
  - ✓ Point sur le quartier
  - ✓ Point sur la ville
4. Conclusion

### 1. Introduction

Introduction par M. le Maire :

- Présentation du format et du déroulement de la présente assemblée
- Explication d'une assemblée de quartier à cette date : les élections ont fortement perturbées les plannings de cette fin d'année.

### 2. Questions sur le quartier

Les questions ont été les suivantes :

- ✓ Mme Bonne, proviseure du lycée de Sèvres, sera remplacée en septembre. Demande est faite à M. le Maire de rencontrer son remplaçant afin d'établir des règles strictes pour les lycéens, concernant les abords des bâtiments où ont lieu les cours.
- ✓ Il est mentionné que, régulièrement, des personnes escaladent dans les deux sens les grilles des portes du parc de Saint-Cloud. Ce phénomène dure depuis longtemps, mais, à tendance à augmenter.
- ✓ Un riverain fait part de son inquiétude quant à la dangerosité que peut représenter les voies cyclables en sens inverse.
- ✓ Au début de la rue Brancas se trouve un passage piéton. Ce dernier est peu respecté par les automobilistes.
- ✓ Au bas de la rue des Fontenelles, une voiture se gare systématiquement sur le premier emplacement possible. Cela gêne la giration des voitures.
- ✓ Il est demandé si à l'angle du bas de la rue des Prés Verdy, un miroir pouvait être installé.
- ✓ Rue Palissy, côté gauche : malgré le stationnement interdit, des voitures s'y garent malgré tout.
- ✓ Au niveau du passage piéton de la mairie, le panneau triangle signalant le passage piéton cache le feu piéton.
- ✓ Qu'en est-il du stop coteau ?
- ✓ Qu'en est-il du développement de la fibre ?
- ✓ Y-a-t-il des problèmes de cambriolages dans le quartier ?
- ✓ Où en est-on de l'enfouissement des réseaux ?
- ✓ Peut-on envisager de mettre des ralentisseurs avenue Gambetta ?

### **3. Allocution de M. le Maire**

#### **a. Sur le quartier**

Il est précisé les choses suivantes :

- ✓ Annonce du marquage au sol rue du Guet rue Brancas
- ✓ Mi-décembre, de nouveaux trains sur la ligne Rive Droite seront mis en activité. Des travaux de rénovation resteront à faire sur la ligne.
- ✓ Présentation de l'application So NET
- ✓ Présentation de l'application Voisin Vigilant
- ✓ Annonce de la création de 3 stations Vélib'

#### **b. Sur la ville**

Point sur les travaux à venir :

- ✓ Projet de création d'un complexe aquatique : le département a comme projet de réaliser un complexe aquatique à Sèvres. Il se situera en limite de bordure de Sèvres, sur l'Île de Monsieur. Le terrain sera cédé à l'Euro symbolique au département. En contrepartie, la ville de Sèvres ne supportera pas les coûts de construction et d'exploitation. Le permis sera délivré en 2018, s'en suivra 1 an d'instruction, puis les travaux pour une livraison prévue en 2021.
- ✓ Cité des métiers d'arts : un projet de création d'une cité des métiers d'arts par réhabilitation des 2 bâtiments perpendiculaire à la Grande Rue et se trouvant dans l'enceinte de la cité de la céramique est en cours. Celui-ci est piloté par le département, aura comme coût 12 millions d'euros et abritera des artisans venant d'horizons différents. Les travaux débuteront en 2018, pour une livraison en 2019
- ✓ Mur de la cité de la céramique : le mur actuel sera descendu à la hauteur d'un mur bahut (entre 1m et 1m50 selon la définition). Du côté Manufacture, un cheminement verra le jour pour piétons et vélos jusqu'à la porte du mail, d'une largeur de 5 mètres, séparé par une grille de l'emprise de la cité. Le coût sera de 7 millions d'euros, supportés par le département à hauteur de 6.1 millions.
- ✓ Travaux de réhabilitation de la voie royale : une réhabilitation de la voie royale est prévue du pont de Sèvres jusqu'au limite du département des Yvelines. Pour la partie de Sèvres, il y aura 3 tronçons :
  - Du pont de Sèvres à la mairie
  - De la mairie au rond-point G. Péri
  - Du rond-point G. Péri à Chaville

Tout le long, 146 arbres supplémentaires seront plantés. Parallèlement à cela, une demande complémentaire d'étude paysagiste a été demandée. L'enquête publique se fera en 2018, pour une reconnaissance d'utilité publique pour mi-2019. Le début des travaux est prévu pour 2020, pour un coût de 25 millions supporté par le département.

- ✓ Rénovation du Centre-Ville : une rénovation du Centre-Ville est envisagée. Cela concernerait les bâtiments administratifs, le marché et sa place, ainsi que ses environs. Une nouvelle réunion publique se déroulera en octobre ou novembre pour présenter l'avancement du projet. Il pourrait être financé par la vente de la SEMI Sèvres.
- ✓ 3 stations vélib' verront le jour au printemps 2018. 20% de la flotte sera électrique.

Des questions ont été posées :

- ✓ Pourquoi garde-t-on le centre administratif ?

#### **4. Conclusion**

Il y avait 22 inscrits au départ. Nous avons 17 participants, dont 9 non-inscrits. 4 personnes présentes avaient assisté à la précédente assemblée de quartier.

La réunion a commencé à 20h35, pour se terminer vers 22h10.

Les discussions continuèrent autour d'un cocktail jusqu'à 22h30.